

AIDE DÉPARTEMENTALE À L'ACCESSION à la propriété des locataires du parc locatif social

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Département aide les familles ou les personnes à faibles revenus à accéder à la propriété. L'aide, accordée sous forme de subvention, constitue une aide directe aux ménages. Elle vise à compléter le plan de financement des ménages dans le cadre d'une accession à la propriété chez un bailleur social (SIDR – SHLMR – SEMADER – SEMAC), ayant signé une convention avec le Département.

À QUI CETTE AIDE S'ADRESSE-T-ELLE ?

Tout locataire ou ses ayants droits du parc locatif désirant accéder à la propriété chez un des bailleurs sociaux signataires de la convention dont le logement fait partie d'un parc social ancien (âgé de plus de 10 ans) et mis en vente par ces derniers.

MONTANT DE L'AIDE

6 000 € maximum par ménage. Toutefois, ce montant ne peut dépasser 20 % du coût total de l'acquisition du logement. Aide cumulable avec l'ensemble des aides publiques. En cas de revente du bien dans un délai inférieur à 10 ans, l'aide départementale devra être remboursée intégralement.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Le locataire en titre doit être à jour du paiement de son loyer et de ses charges, occuper à titre de résidence principale un logement locatif social, être accédant pour la première fois à la propriété ;
- au même titre que le locataire en titre, l'ayant droit doit, pour prétendre à cette aide, être accédant pour la première fois à la propriété.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Copie du livret de famille ou pièce d'identité (occupants du logement) ;
- copie de l'avis d'imposition ou non imposition année N-2 ;
- copie notification CAF ;
- attestation de scolarité ou autres documents justificatif de revenus pour enfants majeurs.

CONDITIONS DE RESSOURCES

Pour 2021, les revenus annuels de référence N-2 de l'acquéreur ne doivent pas dépasser les plafonds suivants :

Nombre de personnes occupant le logement	Plafond de ressources
1 personne	24 683 €
2 personnes	32 914 €
3 personnes	38 072 €
4 personnes	42 187 €
5 personnes et plus	46 291 €

MISE EN ŒUVRE / PROCÉDURES

